



Les oiseaux déclinent ... oui mais pas tous

Il y a quelques semaines, le CNRS et le Muséum ont fait part, dans les media, du résultat de leurs recherches : les oiseaux déclinent, ce qui a logiquement ému (quelques jours) le petit monde des media. Il est sûr que les oiseaux des grandes plaines cultivées sont en déclin : nos résultats le confirment pour la Normandie comme vous pouvez le voir dans ce numéro (enquête Tendances). Il n'y a pas qu'eux : le pipit farlouse est aussi en déclin, mais aussi la bergeronnette des ruisseaux, le coucou, la sitelle, le serin cini, l'étourneau sont des nicheurs en déclin.

Mais il y a aussi des espèces qui se portent mieux : les rapaces diurnes dans leur grande majorité, de même que les hérons ; il n'y a jamais eu autant de cigognes (blanche et noire) en Normandie. Même des passereaux progressent : pinson, grimpeur des jardins, mésange charbonnière, fauvette à tête noire, ...

Tout n'est pas noir et une approche sereine et objective de l'état de conservation des oiseaux semble nécessaire : si les oiseaux marins, les hérons, les cigognes, les rapaces ont progressé ou progressent encore, c'est parce que des ornithologues ne se sont pas contentés, en leur temps, de constater leur déclin : ils ont agi. La protection des espèces et la création de réserves ont sauvé ces oiseaux : au cours de l'hiver 1962-63, les chasseurs français avaient tué 20 000 buses variables ! Ce n'est heureusement plus le cas car certains ont alors agi : les frères Terrasse en France et, en Normandie,

Roger Brun, par exemple.

Plus grave est le renversement de situation, illustré dans ce numéro, des grands cormorans ou du goéland argenté : la progression de ces espèces, conséquence de leur protection et de la création de réserves, a été arrêtée et, désormais, elles déclinent. Les causes sont plus globales, plus complexes et les moyens d'agir plus difficiles à mettre en œuvre. En mer, les photos publiées dans les PC n° 202 & 203, illustraient le désastre. Que faire ? comme pour les oiseaux des plaines, les oiseaux marins souffrent des excès de l'homme : on peut agir en ayant des comportements individuels plus « vertueux », on peut agir plus globalement et plus durablement en constituant des dossiers sérieux et en les défendant dans des réunions (cf. bas de la page 2).



*Larmes de sirène dans la laisse de haute mer.
(Photo Gérard Debout)*

Gérard Debout



Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org.

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant :

<http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-ACTU-AVRIL-2018-N%C2%B040>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm, à jour de cotisation et ayant un compte Yahoo

(cormoclic_gonm@yahoogroups.fr)

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il apporte aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site :

www.gonm.org

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de juin 2018, les textes devront nous parvenir avant le 10 juin 2018.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm :

www.gonm.org

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Les enquêtes 2018

[Enquêtes permanentes](#)

Tendances : 15 avril – 15 mai puis 15 juin – 15 juillet claire.debout@gmail.com

SRA Limicoles nicheurs côtiers eva.potet@gonm.org

[Enquête Atlas : Nicheurs](#)

Bruno Chevalier & Gérard Debout atlasnormand@gmail.com

Re ... rappels aux bonnes volontés des adhérents

[ZPS : rappel du rappel](#)

Deux sites n'ont toujours pas de responsable bénévole : les forêts et étangs du Perche et l'estuaire et les marais de la Basse-Seine

[Oiseaux échoués : recherche d'un responsable](#)



Vie de l'association

Adhésions 2018

Pour poursuivre ses missions, le GONm a toujours et encore besoin de vous ; votre aide et votre soutien sont importants. Rejoignez-nous-en 2018 : l'adhésion au GONm est **due par année civile**. Si vous n'avez pas déjà opté pour un prélèvement automatique, vous pouvez nous adresser le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable en vous rendant sur :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

Pour vous simplifier la tâche, vous pouvez régler en toute sécurité votre adhésion en ligne en vous rendant sur :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

Pour en savoir plus sur les modalités des dons et des legs (le GONm est une association reconnue d'utilité publique et, à ce titre, il peut recevoir dons et legs) une chargée de mission se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les modalités : eva.potet@gonm.org

AG 2018

Voici un petit mot reçu après l'AG : « Depuis le temps que je voulais participer à l'AG, enchantée et épatée à la fois. Je savais que c'était une Association, vivante, vraie et importante à mes yeux, je n'en ai jamais douté, mais aussi très structurée et professionnelle, vraiment Bravo. Félicitations. La retraite arrive tout doucement, et je sais où je vais donner de mon temps. »

Catherine B.

Reconnaissance du GONm

L'habilitation du GONm à « prendre part au débat se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales » (arrêté n° SGAR / 18-011) est l'occasion de montrer notre satisfaction à la lecture des « attendus » que nous reproduisons ci-dessous (extrait de l'arrêté) :

CONSIDÉRANT :

qu'en raison du nombre de ses adhérents et de l'activité qu'il exerce sur l'ensemble de la région, la représentativité du groupe ornithologique normand est clairement établie ;

qu'il justifie d'une expérience et de savoirs reconnus dans plusieurs domaines relevant de l'article L.141-1 du code de l'environnement, tels que notamment, la gestion de la faune sauvage et la préservation de la biodiversité ;

qu'il est une force de propositions et de concertation reconnue par les pouvoirs publics et qu'il siège déjà au sein de nombreuses instances consultatives ;

que la composition de son conseil d'administration, les conditions d'organisation et de fonctionnement du GONm ainsi que le contenu de ses statuts ne limitent pas son indépendance ;

qu'ainsi le groupe ornithologique normand remplit les conditions prévues à l'article R.141-21 du code de l'environnement ;

que le groupe ornithologique normand est agréé au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement par arrêté du 8 novembre 2012 ;

ARRETE

Article 1-

Le groupe ornithologique normand peut être désigné pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable visées à l'article L.141-3 du code de l'environnement, pour une période de cinq ans.

Etc.



Réseau Limicoles côtiers en Baie du Mont Saint-Michel

Le GONm a intégré l'Observatoire « littoral, limicoles, macrofaune benthique » en 2008 dont l'un des aspects, le volet « Limicoles côtiers », vise un suivi régulier des repatoires à marée haute.

La Baie du Mont-Saint-Michel, reconnue comme un site d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des limicoles, n'échappe pas à ce comptage et fait, bien sûr, le sujet d'un suivi régulier au cours de l'année. Cependant, la baie étant un vaste site et situé à cheval entre la Bretagne et la Normandie, ce suivi ne peut se faire par une seule personne. Il est donc organisé en concertation entre le GONm, Bretagne Vivante, le CPIE Baie du Mont-Saint-Michel

Environnement et peut être réalisé grâce à l'aide d'un réseau de bénévoles.

Avec des conditions météo parfaites, le dernier comptage RLC a eu lieu le jeudi 5 avril. Il nous a permis de comptabiliser, sur les côtes normandes, plus de 450 courlis cendrés répartis sur l'ensemble des sites, 380 huppés au Bec d'Andaine, une centaine d'avocettes à nuque noire au Mont-Saint-Michel, 170 barges à queue noire, une cinquantaine de bécasseaux sanderling, quelques combattants et autres chevaliers. À la suite de ce comptage, une partie des compteurs s'est retrouvée pour partager un moment de convivialité, autour d'un déjeuner, et pour échanger sur les observations de la matinée.

Je tiens à remercier tous les participants (avec une mention spéciale à ceux qui ont traversé l'herbu de Saint-Avit) : Jacques Alamargot, Patrick Desgué, Jean-François Gaillard, Luc Loison, Séverine Loton, Solange Martin, Bernadette Miroudot, Xavier Niedergang, Maryvonne Prestavoine et Maude Silly.

Le prochain comptage RLC aura lieu le samedi 5 mai. D'autres comptages auront lieu au cours de l'année, là encore la participation des bénévoles nous sera essentielle.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez participer, merci de me contacter.

fabrice.cochard@gonm.org



Maude Silly et Séverine Loton en train de compter au pied du Mont-Saint-Michel. (Photo : Fabrice Cochard)

Anniversaires : la réserve de Saint-Marcouf a 50 ans

Je vous ai présenté les débuts de la réserve de Saint-Marcouf dans le précédent PC et vais faire un grand bond dans le temps pour la présenter telle qu'elle est désormais.

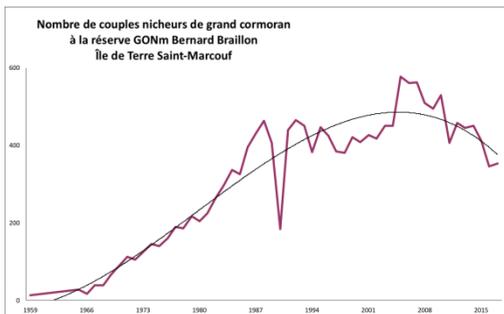
La situation de la réserve sur le plan administratif va devenir plus assurée avec la prise de deux arrêtés préfectoraux, normalement dans un avenir très proche : l'un qui confirme l'interdiction permanente de débarquer sur l'île et un autre qui va interdire la navigation et le mouillage autour de la réserve, beaux progrès donc. A l'inverse, les menaces perdurent : d'une part, l'introduction volontaire d'une fouine sur la réserve qui détruit des oiseaux depuis plus d'un an malgré nos tentatives de capture et, d'autre part, les menaces que font peser sur l'archipel l'association dite « des amis de l'Île du Large » qui visent à anéantir les oiseaux sur l'Île du Large.

Enfin, toute la grande zone marine de l'est du Cotentin a été désignée comme ZPS (dite de Baie de Seine occidentale) agrandissant considérablement la ZPS des îles Saint-Marcouf, les îles en constituant les seuls secteurs émergés.

Que sont devenus les grands cormorans pour lesquels la réserve a été créée ? Le graphe suivant vous montre les effets extraordinairement positifs de la mise en réserve jusqu'en 2005. Puis, un déclin s'amorce et illustre les limites de nos capacités d'action car ce déclin a probablement une cause extérieure à la réserve (diminution du stock de poissons dans une mer surexploitée et tir sur les lieux d'hivernage ?).



Réserve Bernard Brailion. Île de Terre de Saint-Marcouf. (Photo Gérard Debout)

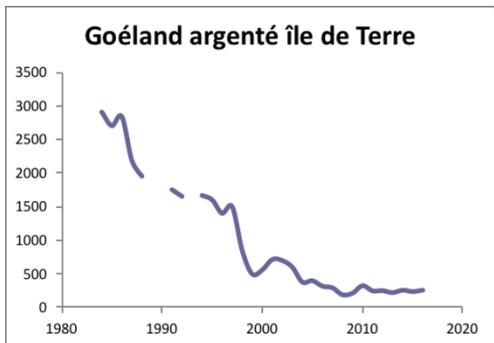
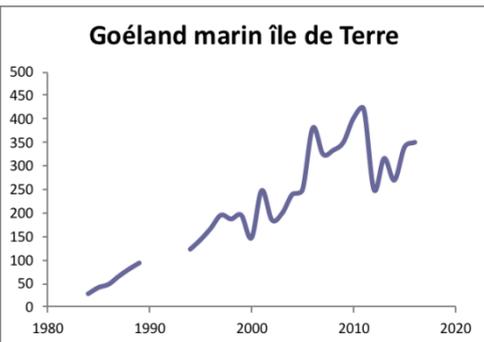
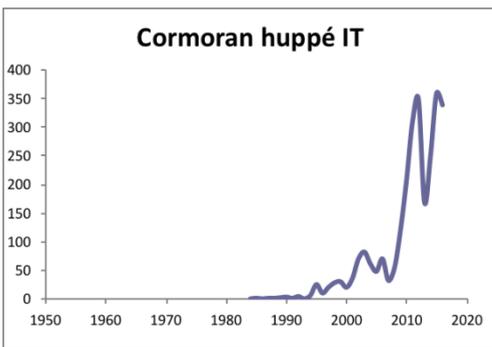




A l'inverse, le cormoran huppé qui semblait, il y a quelques années, incapable de s'implanter en Manche orientale a commencé à nicher à Saint-Marcouf, puis Antifer, puis Saint-Pierre-du-Mont.

La réserve, par son existence, a permis son implantation comme elle avait accueilli les premières reproductions normandes de l'aigrette garzette et du fou de Bassan. Les évolutions sont parfois très étonnantes : qu'on songe aux évolutions très divergentes des goélands marin et argenté

Le spectacle a changé entre ma découverte de la réserve en 1975 et maintenant. Lorsqu'il y avait 3 000 couples de goélands argentés (sur 3 ha), l'ambiance sonore et l'impression ressentie était très différente de ce qui se passe désormais. La réserve évolue (la mise en réserve n'est pas une mise en conserve !).



Nous ferons le dimanche 27 mai une sortie autour des îles : il reste encore une place pour la sortie du matin et une autre pour la sortie de fin de journée : si cela vous tente : contactez-moi.

Gérard Debout
Gerard.debout@orange.fr





Recensement des grands cormorans nicheurs

Ornithologie

Les enquêtes du printemps 2018

[Atlas des oiseaux de Normandie](#)



2016-
2019

Journal de l'Atlas n°14 / Mai 2018

Voir le journal joint à ce PC (version papier) ou sur le site Internet :

<https://huit.re/atlas-14>

Le prochain recensement des grands cormorans nicheurs se fera au printemps 2018, de préférence fin avril, début mai s'il n'y a qu'un seul décompte. S'il y en a deux, privilégier fin avril pour le premier et fin mai pour le second en repérant les nouveaux nids construits entre les deux recensements. Le tableau suivant liste les sites où, ces dernières années, le grand cormoran a niché au moins une fois et les participants à cette enquête qui se sont manifestés pour réaliser ce recensement.

Merci beaucoup à eux

Gérard Debout gerard.debout@orange.fr

Département	Commune	Site	Responsable
Manche	Granville	Réserve GONM de Chausey	G. Debout
	Annoville	Marais	B. Chevalier
	Baupte-Gorges	Tourbière	R. Purenne
	Flamanville	Centrale	J. Bozec
	Jobourg	Réserve GONM du Nez	P. Allain
	Jobourg	Anse du Tas de Pois	J. Bozec
	Cherbourg	Réserve rade	R. Purenne
	Saint-Marcouf	Réserve GONM de l'Île de Terre	G. Debout
	Vallée Taute		A. Chartier
Calvados	Saint-Pierre-du-Mont	Réserve GONM	R. Purenne
	Arromanches		G. Debout
	Saint-Samson	Réserve FDC	M. Deflandre
	Blonville-sur-Mer		A. Delasalle
	Écrammeville		A. Chartier
	Saint-Arnoult		G. Debout
Orne	Vallée de la Vire		A. Chartier
	Briouze	Marais	S. Lecocq
Eure	Le Mage	Étang des Personnes	J. Jean Baptiste
	Marais-Vernier	Réserve ONC Grand' Mare	G. Ranvier PNR
	Val-de-Reuil	Réserve GONM de la Grande Noé	C. Chartier
Seine-Maritime	Bouafles Les Mousseaux		C. Chartier
	Heurteauville	Tourbière	C. Chartier
	Le Havre	Marais du Hode	F. Morel & MdE
	Étretat - Saint-Jouin-Bruneval	Réserve GONM Cap d'Antifer	G. De Smet
	Étretat - Bénouville		G. De Smet
	Vaucottes - Bénouville		G. De Smet
	Fécamp - Vaucottes		G. De Smet
	Senneville-sur-Fécamp - Fécamp	Réserve GONM du Cap Fagnet	G. De Smet
	Saint-Pierre-en-Port - Senneville-sur-Fécamp		G. Debout
	Veulettes-Petites Dalles		G. Debout
	Veules-les-Roses - Saint-Valéry-en-Caux		?
	Saint-Aubin-Veules-les-Roses		?
	Dieppe - Pourville-sur-Mer		J.L. Fagard
	Berneval - Dieppe (Val du Prêtre)		G. De Smet
	Criel - Penly		V. Poirier
Le Tréport - Criel		V. Poirier	



Recensement des limicoles nicheurs des hauts de plage

La « SRA », stratégie régionale d'action, a remplacé le PRA (plan régional d'action) (un des effets cosmétiques de l'administration) et le gravelot à collier interrompu est rejoint par les autres limicoles nicheurs des hauts de plage. Dans le cadre de ce SRA, un recensement de ces limicoles doit avoir lieu. En concertation avec Bretagne Vivante, deux sessions ont été décidées : entre le 5 et le 13 Mai puis entre le 2 et le 10 Juin.

Un appel est donc lancé aux adhérents bénévoles pour réaliser ces deux comptages qui devront avoir lieu sur tout le littoral, de la baie du Mont Saint-Michel à l'estuaire de la Seine.

Ceux d'entre vous qui voudront participer contacteront au plus vite

Eva Potet au 02 31 43 52 56 ou par mail

eva.potet@gonm.org

Merci.

Comptage des oiseaux nicheurs des falaises du Pays de Caux

Dans le cadre du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie, mais aussi dans le cadre du lancement du Comité de pilotage de la ZPS Littoral dit « seino-marin » ainsi que dans le cadre du recensement du grand cormoran, mais à des dates un peu plus tardives, il convient de réaliser un comptage des oiseaux nicheurs des falaises afin d'avoir une idée

précise des populations qui n'ont pas été dénombrées depuis plusieurs années sur ce secteur. Il y a près de 120 km à couvrir, alors nous allons avoir besoin de toutes les bonnes volontés !

Les coefficients de marée nous permettront de réaliser ce comptage les 19, 20, & 21 mai et nous avons également retenu les dates des 26 & 27 mai pour explorer d'éventuels secteurs qui n'auraient pas pu l'être lors du week-end précédent.

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas, adressez-nous un petit message ou un appel téléphonique afin que nous puissions nous organiser au mieux. Ce sera l'occasion d'une belle promenade au pied des superbes falaises cauchoises et puis, plus nous serons nombreux plus facile et plus agréable ce sera !

Merci d'avance

gillesleguillou@sfr.fr,

desmet.gunter@orange.fr

fabrice.gallien@wanadoo.fr



Recensement au pied des falaises cauchoises. (Photo Gérard Debout)



Observatoire des oiseaux communs

Déclin des oiseaux en France et en-quête Tendances

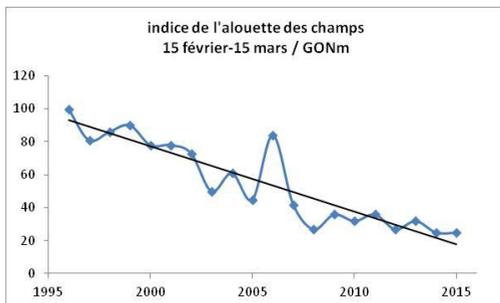
Fin mars, le CNRS et le Muséum, simultanément, nous livraient un tableau bien pessimiste de l'avifaune française en pointant du doigt les espèces dépendant des milieux agricoles et la responsabilité attribuée à l'utilisation des pesticides, herbicides et à la modification des pratiques agricoles.

En Normandie, nous constatons une évolution similaire pour ces espèces inféodées à ces milieux agricoles et souvent granivores : l'alouette des champs décline de 75 % en fin d'hiver et ce printemps ne paraît pas lui être plus favorable. La linotte mélodieuse montre un fort déclin tout au long de l'année avec moins 52 % en juin-juillet. Le bruant jaune décline de 60 % en période nuptiale.

Cependant, grâce aux données de l'enquête Tendances, nous constatons une relative bonne santé des espèces sédentaires les plus communes : 18 espèces sont majoritairement en progression quelle que soit la période de l'année et, surtout, pendant la période internuptiale. Vous avez aussi sans doute constaté, sur vos parcours, que deux migrateurs (en voie de sédentarisation) se portent bien : 75 % des indices de variation sont positifs pour le pouillot véloce et la fauvette à tête noire.

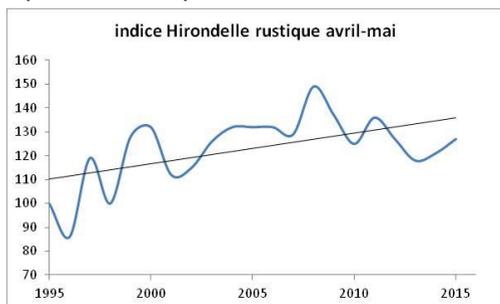
Les espèces migratrices vraies, le plus souvent insectivores ou granivores, ont une situation plus préoccupante : coucou, martinet pour les plus communes mais aussi d'autres plus rares comme la tourterelle des bois, pipit des arbres, pouillot fitis, tous présentent une évolution décroissante préoccupante. Ces espèces déjà relativement peu communes en Normandie ont tendance à se raréfier.

Cependant, vos données nous ont donné aussi des surprises avec en particulier la croissance de l'hirondelle de cheminée : + 23 % en avril-mai mais aussi d'autres insectivores comme le troglodyte, l'accenteur, les pics vert et épeiche, le roitelet huppé, les deux mésanges charbonnière et bleue et enfin le grimpeur



des jardins : le déclin des insectivores n'est pas (heureusement !) aussi généralisé que ce que l'on dit habituellement.

L'importance de vos données accumulées depuis 20 ans pour établir l'état de santé



des populations des oiseaux communs de Normandie est donc patente. Tous les renseignements sur l'enquête Tendances sont sur le site GONm.org :

<http://www.gonm.org/index.php?post/Enqu%C3%AAte-TENDANCES>

Claire Debout
claire.debout@gmail.com



Observatoire des espèces patrimoniales

Ibis falcinelle

L'ibis falcinelle était, dans un passé récent, un nicheur sporadique en Europe de l'Ouest, mais il a connu une forte progression de sa population espagnole à l'origine d'une hausse impressionnante de l'effectif en Camargue et plus globalement en zone méditerranéenne, l'espèce y approchant les 1500 couples dès 2015. Parallèlement, elle étend son aire dans d'autres grandes zones humides françaises.

En Normandie, l'espèce était très rare jusqu'au début des années 2000, devenant semble-t-il annuelle à partir de 2011, ce sont alors une quarantaine d'individus différents qui sont estimés sur la période 2002-2013. Trois quarts des données proviennent du département de la Manche, et surtout des marais du Cotentin et de la baie du Mont-Saint-Michel, ces sites ayant abrité le plus grand nombre d'individus. Ce sont le plus souvent des individus isolés qui sont observés, sauf en quelques occasions, où 2 ou 3 oiseaux sont concernés, un record très récent étant obtenu en baie du Mont avec un groupe de 10 oiseaux en 2013. L'hivernage se développe, ainsi 5 à 8 oiseaux étaient présents cet hiver dans les marais du Cotentin et du Bessin.

L'année dernière s'est créé un groupe de travail international sur l'ibis falcinelle avec une rencontre à Doñana en novembre dernier. Pour les annales, un petit article en anglais sur l'installation de l'ibis falcinelle en France paraîtra dans le premier numéro de la revue du groupe

d'expert UICN Cigogne, Ibis et Spatules. Le GONm a participé modestement à cet article dans le cadre du premier cas de nidification noté dans les marais du Cotentin en 2014, année où il y a eu un certain nombre de tentatives dans de nouveaux secteurs en France et pour la première fois en Angleterre, sans installations durables, suite à une importante sécheresse en Espagne. Cette espèce vagabonde et pionnière, est aussi sensible aux vagues de froid.

Dans le cadre de l'observatoire des oiseaux d'eau et des espèces patrimoniales de Normandie et de l'évolution du statut de l'espèce, et afin de mieux cerner son implantation dans la région, je propose de collecter les données (purenne.regis@neuf.fr) pour faire un petit bilan annuel, sur la période septembre à août de l'année suivante, avec donc un premier bilan après fin 2018.



Ibis falcinelle. (Photo Gérard Debout)

L'espèce restant rare dans la région elle est toujours soumise à homologation régionale.

(<http://www.gonm.org/index.php?post/CHR-%28Comit%C3%A9-d-Homologation-R%C3%A9gionale%29>).

Régis Purenne



[Chevêche d'Athéna dans l'est rouennais, premiers résultats](#)

La Chouette chevêche (ou Chevêche d'Athéna) est bien représentée en Normandie, en particulier à l'est de la région. Dans l'atlas des nicheurs de Normandie (2003-2005), Stéphane Lecoq proposait le chiffre de 1500 couples pour l'ex-Haute-Normandie. Il appelait également de ses vœux des études complémentaires dans des secteurs peu prospectés de Seine-Maritime. Par ailleurs, la prospection nationale sous-estime, peut-être, le nombre de chevêches dans la mesure où les points de repasse peuvent être dans des zones impropres à l'espèce et éviter les zones a priori les plus favorables. C'est la raison pour laquelle, j'ai entamé une recherche sur les rapaces nocturnes dans un secteur de 600 km², à l'est de Rouen. Les prospections sont loin d'être terminées, néanmoins pour une des 6 cartes 10x10 km, E057N692, il est possible de proposer des estimations de densité.

Il n'y a pas de commune véritablement urbaine sur ce territoire. Le paysage se subdivise en 3 grandes entités : le plateau proprement dit avec sa couverture de loess, dédié essentiellement à la grande culture (67,6% des 100 km²), les vallées sèches, avec une couverture boisée sur les pentes (14,9 %), enfin les villages et les hameaux (17,5%). Ces derniers étaient traditionnellement constitués, outre l'église et quelques demeures au centre, d'un ensemble de bâtiments de ferme entourés de prairies et de vergers. Depuis les années 1970, un habitat de pavillons en lotissements a empiété essentiellement sur les prairies plantées de vergers des périphéries de village. C'est sur ce qu'il reste d'habitat traditionnel que se concentrent aujourd'hui les chevêches.

La méthode de prospection est connue : points d'écoute avec ou sans repasse du

chant du mâle. Au total, ce sont 200 points ont d'ores et déjà été réalisés sur environ 300 km² de la zone d'étude. La repasse de l'Effraie est aussi réalisée car les habitats des deux espèces se chevauchent.

Sur la carte E057N692, 42 territoires de Chouettes chevêches ont été repérés. Soit une densité de **0,42 territoire/km²** (je préfère parler de territoire, s'agissant de mâles chanteurs, plutôt que de couple). Rappel : l'estimation de 1500 couples pour la Seine-Maritime et l'Eure suppose une densité moyenne de 0,12 couples/km².

Les zones favorables à la Chevêche finalement restreintes aux villages et hameaux a rendu possible le calcul d'une densité sur ces seules zones. Le résultat est alors de **2,4 territoires/km²** (zone favorable = l'ensemble du village et sa périphérie de prairies, en incluant les zones pavillonnaires). La densité maximale est obtenue à Bois d'Ennebourg avec **5,9 territoires/km²**, remarquable au regard de la littérature disponible.

Le plateau est de Rouen, paysage d'openfield entrecoupé de villages et de forêts constitue donc une zone de présence encore préservée de la Chevêche d'Athéna. La succession d'hivers doux et la relative faible présence de la Chouette hulotte dans les villages expliquent sans doute cette bonne santé. Hélas, les vieux arbres disparaissent tempête après tempête (mais je fais ce constat depuis 30 ans). Leur espoir, des plantations de vergers haute tige apparaissent et seront favorables dans l'avenir. Espérons que la jonction pourra se faire.

Ce point d'étape a aussi pour but de solliciter les collègues intéressés par les rapaces nocturnes afin d'échanger sur les méthodes, les résultats et les mesures de protection. Pour en savoir plus :

<https://huit.re/cheveche-ouest-rouennais>

Yvon Créau



Protection : espèces

Nouveau et très important : contrôles de la Directive européenne « Oiseaux »

Dans le cadre des contrôles de la Directive européenne « Oiseaux », la conditionnalité des aides PAC en lien avec la protection des oiseaux les plus menacés va être déployée pour la saison de nidification 2018 sur les cinq départements normands. La DRAAF et la DREAL, en lien avec les DDT, l'ONCFS, les PNR, la MdE et le GONm, ont mis en place un circuit d'information pour la protection des oiseaux menacés en milieu agricole, et les procédures de contrôle associées. Cette organisation ne peut pas être efficace sans le réseau des observateurs de terrain du GONm.

Cette avancée est importante : si vous découvrez un nid de busard, d'œdicnème criard ou si vous repérez un chanteur de butor étoilé, de râle des genêts (ou de marouette ponctuée), il devient possible d'agir efficacement : pas de recherche de l'agriculteur exploitant, pas de démarches compliquées, il vous suffit de prévenir la DDT qui se chargera de trouver

tées. Si l'exploitant ne le fait pas, il sera pénalisé financièrement.

Concrètement, si vous découvrez un nid de busards ou d'œdicnème, ou si vous entendez chanter un butor ou un râle des genêts, vous localisez très précisément le nid ou le poste de chant (possible avec votre smartphone).

- Si vous connaissez l'agriculteur et si vous l'avez prévenu lors d'une visite sur place, vous transmettez cet accord à la DDT concernée qui, ensuite, agira ;
- Si vous ne connaissez pas l'agriculteur, vous contactez la DDT concernée, vous l'informez de l'espèce, du lieu. Ensuite l'administration agit ; de votre côté, il vous est conseillé de surveiller le nid.

Dans les deux cas, la DDT notifie par écrit à l'exploitant agricole la présence du nid et les pratiques à respecter avec copie à l'ONCFS/AFB avec un plan de localisation plus une fiche DREAL relative à l'espèce.

Dans le cas de l'audition d'un chanteur, vous contactez directement la DDT concernée.

En cas d'infraction, l'AFB ou l'ONCFS envoient à l'autorité administrative (DDT ou DREAL) concernée la copie du PV.

DDT 14	Christophe Gervis	christophe.gervis@calvados.gouv.fr	02 31 43 16 14
DDT 27	Sylvain Thuleau	sylvain.thuleau@eure.gouv.fr	02 32 29 60 54
DDT 27	Frédéric Bizon	frederic.bizon@eure.gouv.fr	02 32 29 62 30
DDT 27	Ludovic Soulard	ludovic.soulard@eure.gouv.fr	02 32 20 31 08
DDT 27	Hervé Bacquet	herve.bacquet@eure.gouv.fr	02 32 47 53 31
DDT 50	Siegfried Lecot	siegfried.lecot@manche.gouv.fr	02 33 77 52 31
DDT 50	Marie-Catherine Monier	marie-catherine.monier@manche.gouv.fr	02 33 77 52 05
DDT 50	Anthony Marie	anthony.mary@manche.gouv.fr	02 33 77 52 38
DDT 61	Frédéric Lortie	frederic.lortie@orne.gouv.fr	02 33 32 50 54
DDT 61	Fabrice Tronche	fabrice.tronche@orne.gouv.fr	02 33 32 50 86
DDT 61	Céline Bureau	celine.bureau@orne.gouv.fr	02 33 32 50 46
DDT 76	Stéphane Godquin	stephane.godquin@seine-maritime.gouv.fr	02 32 18 94 79
DDT 76	Éric Thomas	eric.thomas@seine-maritime.gouv.fr	

l'exploitant, de le prévenir pour mettre en œuvre les mesures de protection adap

Évidemment, vous enverrez copies de vos actions au GONm (secretariat@gonm.org).

Gérard Debout



Protection : la page des refuges

Le refuge de Ronfil à La Lande-Saint-Siméon/61

C'est sur la commune de « la Lande-Saint-Siméon » dans un écrin forestier ornaïs que se trouve le refuge de Ronfil chez Madame Charlotte Païola, exploitant une ferme bio d'une vingtaine d'hectares.

Cet hiver, trois mangeoires ont été mises à disposition des oiseaux et quatre nichoirs ont été posés. Bergeronnette grise, rouge-queue noir, accenteur mouchet, troglodyte mignon, étourneau sansonnet, hirondelle de cheminée, moineau domestique sont les oiseaux principalement rencontrés au niveau du corps de ferme. Le grimpereau des jardins et la mésange bleue nichent dans des trous des murs de pierre ainsi que le rouge-queue à front blanc.

Dans le verger à haute tige, le rouge-queue à front blanc, la linotte, le chardonneret élégant, les grives draine et musicienne sont présents ainsi que la sittelle torchepot qui niche dans une cavité d'un de ces vieux arbres... Dans les parcelles centrales, prairies entourées de haies plus

ou moins hautes, on peut observer le bouvreuil pivoine, les bruants jaune et zizi. Le pouillot véloce, jusqu'à 16 chanteurs au passage, supplante largement le pouillot fitis avec seulement 2 à 3 couples. Des chevreuils, des lièvres et du blaireau peuvent être aperçus en « matinée » en compagnie des chevaux et vaches « jersiaises » de la ferme biologique.

Au fond des vallons, un ruisseau serpente. Dans les taillis le chant des fauvettes à tête noire et des jardins résonne. Au niveau de la lisière avec le milieu forestier, des cris de geai des chênes, de mésange à longue queue, charbonnière, de merle noir, de rouge-gorge, de pigeon ramier ponctuent notre passage... Les pics mar, vert, épeiche et épeichette tambourinent dans les bois feuillus qui entourent le refuge et le roitelet huppé niche dans un bosquet de résineux. Faucon crécerelle, buse variable, épervier, colverts survolent le refuge avec les corneilles noires... On peut également voir le faucon hobereau chasser les hirondelles de cheminée. Une petite mare avec des larves de salamandre et du triton alpestre complète ce tableau champêtre et bucolique...



Cette liste d'oiseau liée au puzzle de milieux impliqués montre la qualité préservée de ce site à des titres divers.

Mme Charlotte Païola vous accueille dans cette ferme biologique

(fermebio@yahoo.fr)

et vous propose du pain et du jus de pomme les mardi et vendredi de 16 heures à 19 heures. Le refuge de Ronfil (61) fait également camping à la ferme.

Philippe Ollivier



Protection : la page des réserves

Annonces diverses relatives aux réserves

Seules les dates sont reprises ici ; pour plus de détails, aller sur le calendrier du site : <http://www.gonm.org/index.php?page/Calendrier>

Animations sur les réserves

Jobourg / Marie-Léa Travert : 26/05 - 09/06

Graignes et réserves des marais / Maeva

Dufour : 11/05 - 20/06

Grande Noé / Jacques Vassault & Céline

Chartier : 05/05 - 26/05 - 09/06 - 20/06 -

23/06

Berville / Céline Chartier : 16/05 - 26/05 -

06/06

Stages

Stage de l'Ascension à Chausey : recensement des oiseaux marins nicheurs du 9 au 13 mai

Graignes-Mesnil-Angot (50) : stage de baguage et d'observations « tarier flavéole sur la RNR des marais de la Taute » du 28 avril au 12 mai, puis du 16 au 30 juin

Anniversaires des réserves : Saint-Marcouf et Chausey

50 ans de la réserve de Saint-Marcouf : sortie en mer le 27 mai (voir dans vie de l'association)

Renseignements et inscriptions auprès de Gérard Debout : gerard.debout@orange.fr

Chantiers réserves

Chantiers Vauville / Marie-Léa Travert : 12/05

Chantier à Corneville-sur-Risle

Le 5 avril, nous nous sommes retrouvés à 9 pour ramasser les déchets mis à jour par le grand chantier de débroussaillage et de pose de clôtures de l'hiver dernier.

Il a fallu aussi un peu scier ! comme l'a fait Bernard Lenormand (conservateur).

Superbe journée, ambiance chaleureuse et réserve à découvrir.

*Bernard Lenormand (conservateur de la réserve de Corneville) à la tronçonneuse.
(Photo Gérard Debout)*





La Réserve de la falaise de Saint-Pierre-du-Mont

La réserve ornithologique de la falaise de Saint-Pierre-du-Mont est située dans le département du Calvados. Établie par une convention entre la commune, un propriétaire privé et le GONm, elle occupe le linéaire côtier sur environ 1 km. Située dans le site Natura 2000 de la Zone de protection spéciale « Falaise du Bessin occidental », elle abrite une importante colonie d'oiseaux marins nicheurs.

En 2017 le site concentrait 78 % de la population d'oiseaux marins de la ZPS, seul secteur où toutes les espèces nicheuses de la ZPS sont présentes.

Les espèces pélagiques, originaires des hautes latitudes, fulmar boréal et mouette tridactyle, se sont installées sur les falaises du Bessin au milieu des années 70 et ont connu une forte progression jusqu'aux années 90, avant un revirement total de la situation et un net déclin depuis le début des années 2000 : les effectifs se stabilisent à un niveau bas ou très bas désormais, avec une production « nulle » en 2017 qui rend problématique le maintien de ces populations.

La mouette tridactyle ne niche plus que sur la Réserve et la colonie abrite un peu plus de 800 nids désormais contre plus de 2500 à la fin des années 90. Un déclin de 70 % est noté en 12 ans sur la ZPS. Cette colonie représente +/- 75 % de la population normande et +/- 15 % de la population française. Une combinaison de facteurs locaux et plus globaux doit agir sur la dynamique : éboulements de la falaise, prédation et perturbation par le faucon pèlerin, dérangement par des survols (avions, hélicoptères, autogires...) ...et des probables problèmes d'alimentation en mer pour les adultes, liés au réchauffement des eaux et la remontée vers le nord des espèces proies.

Le fulmar boréal, espèce aussi en déclin, concentre près d'un quart de l'effectif de la ZPS sur la réserve, une zone d'importance nationale (>10 % de l'effectif national). Les éboulements et le recul de la falaise sédimentaire, liées à l'érosion, sont des phénomènes qui s'amplifient, provoquant la perte de nombreuses cavités et corniches favorables à la nidification de l'espèce, car non remplacés lors de ce rajeunissement de la falaise. A ce facteur s'ajoute aussi d'autres facteurs plus globaux, comme le réchauffement climatique défavorable à cette espèce en limite de répartition méridionale, mais aussi la mortalité des adultes et poussins suite à l'ingestion de macrodéchets ou microparticules de matières plastiques.

Au contraire, deux espèces côtières, le cormoran huppé (qui ne niche que sur la réserve) et le goéland argenté, présentent de bons effectifs si l'on considère l'historique de la ZPS, et les productions sont très bonnes pour la première et bonne pour la seconde. Le goéland argenté compte près de 30 couples en 2017 soit 14 % de la ZPS, une évaluation de la production menée pour la première fois en 2017 donne 1,25 jeune/couple. La petite colonie de cormoran huppé, la seule du Calvados, est en pleine progression : avec près de 20 couples elle présente un intérêt régional (>1%). Son suivi a permis des découvertes étonnantes : une productivité remarquable (la meilleure à l'échelle de la façade Manche Mer du Nord) et de nombreux cas de secondes nidifications après des premières nichées réussies, dont une avec succès soit une double reproduction réussie sur une année et l'envol de la seconde nichée début novembre, date la plus tardive enregistrée en Normandie et même probablement ailleurs dans l'aire de répartition atlantique de la sous-espèce.

Le goéland brun y est un nicheur très rare mais régulier. Le grand cormoran et le goéland marin ont tenté des nidifications

respectivement en 2017 et 2015, sans réussite.

Le faucon pèlerin a fait son retour au début des années 2000 et un couple niche annuellement sur la réserve avec plus ou moins de succès. Le grand corbeau a aussi fait son retour mais ne s'est pas encore établi sur la réserve.

Régis Purenne
(texte et photos)

